



Kerbaol Auguste : Né le 30-01-1864 à la Forest-Landerneau ; 1888, prêtre, vicaire à Douarnenez ; 1907, recteur du Guilvinec ; 1916, curé doyen de Plouescat ; 1923, chanoine honoraire ; 1944, chapelain de l'hospice de Plouescat ; chanoine honoraire de Poitiers ; décédé le 7-12-1948.

Étude : *Semaine religieuse de Quimper et Léon*, 1948 p. 621-624.

M. Auguste-Marie Kerbaol, Chanoine honoraire, ancien Curé de Plouescat.

Décrire la vie apostolique de ce prêtre vénéré, qui repose aujourd'hui au caveau des Curés de Plouescat, dépasserait les sages limites d'un article nécrologique.

Qu'il suffise d'en noter ici quelques traits saillants. Né en 1864 à La Forest-Landerneau, Auguste-Marie Kerbaol trouva au foyer de parents chrétiens l'exemple et l'appui qui lui permirent de répondre sans hésitation à l'appel de Dieu. L'abbé Le Bail le prit au latin, le dirigea sur le collège de Lesneven où l'élève se révéla studieux, appliqué, foncièrement pieux.

Le Grand Séminaire n'eut, dans la suite, qu'à affermir et développer ces sérieuses qualités, et ce fut, en 1888, l'ordination à la prêtrise, le rêve de toujours.

Désigné comme vicaire à Douarnenez, le jeune prêtre va y déployer, 18 ans durant, une débordante et féconde activité, à l'imitation du Vénérable Michel Le Nobletz, auquel il voue, dès lors ministère.

Il évolue au coeur d'une population bien croyante encore, mais, que déjà les querelles d'opinions tendent à diviser, moins toutefois que les graves vexations dont elle est l'objet sur le plan social.

Avec le Pape Léon XIII, il se penche sur la condition imméritée où végète le milieu ouvrier et marin de cette laborieuse cité. Il n'a cure des calculs d'intérêts qu'il sera parfois contraint de heurter, non plus que de l'épithète de « prêtre révolutionnaire » que lui vaudra son zèle jugé par d'aucuns intempestif : fils du peuple, il va au peuple, tout comme le Maître lui-même jadis aux pêcheurs de Tibériade.

Le marin douarneniste a vite deviné son homme et de ce moment, s'attache à lui comme à son sauveur ; une coopérative d'achat doublée d'un Syndicat professionnel ne tarde pas à faire sentir son action sur le plan économique. Près d'elle, et l'aimant au point de vue chrétien, voici naître l'Archiconfrérie de Notre-Dame de la Mer groupant de très nombreux marins en ses réunions du soir si prenantes, où l'abbé Kerbaol sait trouver les justes accents qui conviennent aux gens de mer, âmes rudes, coeurs sensibles. L'emprise du jeune apôtre est telle qu'elle lui inspire et suggère les initiatives les plus osées, lorsqu'il s'agit de battre en brèche le respect humain, fléau de nos populations côtières.

Ne le voit-on pas, par exemple, soutenir et remporter la gageure de mener à Lourdes un compact équipage de 90 marins et d'en obtenir pleinement l'abstinence totale d'alcool, héroïque pour plus d'un, au cours du pèlerinage ?

C'est elle encore qui le porte à exiger d'eux et à leur faire maintenir qu'ils ne prennent pas la mer le dimanche, malgré l'appât d'un gain bien souhaitable et l'attraction invincible du large. Le cœur du prêtre et de ses hommes s'étaient compris et rencontrés sur le chemin de la charité, celui des braves gens de partout et de toujours.

Aussi, quand vint l'heure où leur « capitaine », ainsi qu'ils l'appelaient, dût leur faire ses adieux, combien d'entre eux ne durent-ils pas se faire violence pour refouler les larmes que leur cœur trop ému ne pouvait retenir. Ainsi vit-on leurs ancêtres, en 1640, gémir au départ de Michel Le Nobletz pour Le Conquet, après 25 ans passés au milieu d'eux. L'histoire a de ces émouvants retours. Mais tout en se donnant aux pêcheurs, l'abbé Kerbaol n'a garde de négliger pour autant l'apostolat de leurs foyers. Il rassemble leurs épouses en une Confrérie des Mères chrétiennes où elles reçoivent ses conseils et ses consignes : il y puisera de précieuses auxiliaires, catéchistes volontaires, dames de charité, dizainières d'œuvres paroissiales, apôtres de quartier, faisant ainsi de l'Action Catholique avant la lettre. Avons-nous besoin d'ajouter ici le soin des malades et des pauvres, les visites et démarches multiples dictées par la charité, le ministère paroissial si absorbant des grandes villes ? Rien de tout cela n'est omis, car la vie intérieure anime et domine le tout, condition essentielle du succès.

Douarnenez gardera de l'abbé Kerbaol la mémoire du prêtre selon le cœur de Dieu : surnaturel, patient, juste et bon.

Le Guilvinec, dont il est nommé recteur en 1906 n'allait lui offrir ni la même confiance ni les mêmes moyens. Sans doute le même milieu marin était-il là, mais plus déshérité plus travaillé aussi par l'infiltration protestante et la propagande communiste, toutes deux insidieuses, farouches, violentes même parfois.

Le nouveau Recteur fait front avec courage à cette situation complexe, désarmant à la longue par sa bonté l'opposition tenace, ranimant la mèche encore fumante, réfutant l'erreur captieuse qui s'insinue, dénonçant avec l'accent des anciens prophètes d'Israël les désordres et déportements d'une jeunesse livrée aux pires instincts.

Le bien s'opéra, en dépit des efforts contraires. Mais de son séjour au Guilvinec, le Recteur garda, quoi qu'il s'en défendit, un souvenir mêlé d'amertume : sans doute lui en avait-il extrêmement coûté d'avoir dû s'y montrer plus Maître que Père, ainsi qu'il s'en plaignait à des amis.

Cette pénible tâche ayant pris fin en 1916, l'abbé Kerbaol est appelé à la cure de Plouescat, qu'il devait occuper l'espace de 28 ans. Cette importante et chrétienne paroisse du Léon dût au zèle de son nouveau pasteur de connaître un remarquable renouveau de vie religieuse.

Clairvoyant, avisé et confiant dans l'avenir, le Curé visiblement secondé par la Providence, dote sa paroisse d'une école de garçons des plus appréciables qui soient, élargit l'école des filles, édifie une patronage en faveur des jeunes gens, aménage la création d'un Foyer de la Paysanne Bretonne pour les futures ménagères, restaure dignement la Maison de Dieu.

La sollicitude des âmes va de pair avec ces diverses tâches : le Curé n'oublie pas, un seul instant, sa charge de pasteur toute primordiale. Il s'en acquitte sans ménagement ni compromis avec l'erreur ou le mépris de la morale, et son peuple, au spectacle de la vie pieuse, digne et austère de son chef, devra reconnaître que ce dernier fût en vérité parmi les siens l'homme de Dieu, le témoin du Christ.

Le mérite du vigilant pasteur est honoré du canonat, témoignage de la haute estime où le tenait le Chef du diocèse, estime de nouveau soulignée par la présence de leurs Excellences Mgr Fauvel et Mgr Cogneau à ses obsèques. La paroisse entière y applaudit, qui lors des noces d'or sacerdotales du

chanoine Kerbaol, saura montrer dignement la reconnaissance, l'affection profonde et la vénération sincère qu'elle entend lui garder.

L'âge, hélas ! et son cortège habituel de misères s'ajoutant aux fatigues accumulées au cours de 16 ans consacrés aux Retraites de Lesneven, ne tardent pas à signifier au vieux Curé que le temps est venu pour lui de songer à la retraite. Il y voit le bon vouloir de Dieu, se démet de ses fonctions curiales en toute sérénité d'âme et de cœur, conscient du devoir accompli.

L'Hospice communal le reçoit avec joie comme aumônier : « désormais, écrit-il, ma pensée est tournée vers le Ciel, chez mon Père et ma Mère, où j'ai hâte d'aller ».

Dieu accorde un répit pour lui procurer une dernière satisfaction, celle de pouvoir, une fois encore, parler en chaire à ceux qui furent ses enfants. Fêtant avec eux le soixantième anniversaire de sa prêtrise, il laisse déborder son cœur dans la lecture de son testament spirituel, suprême adieu, dernières et graves recommandations d'un père près de les quitter, confiant qu'ils sauront les mettre en pratique pour la gloire de Dieu, le renom de leur paroisse et leur propre salut. Puis il leur dit : « Kenavo ar Baradoz ! ».

Le testament s'achève par ces mots qui concluront cet article : « En rendant mon dernier soupir, je confie mon âme à Marie, ma Mère, et la prie de la déposer entre les mains de Jésus, son Fils, qui ne fait qu'un avec le Père et le Saint Esprit, Per te, Virgo, sim defensus in die Judicii. Sainte Vierge, soyez mon avocate auprès du Souverain Juge ! ».

Le 7 décembre, en la veille de son Immaculée Conception, la Vierge venait au-devant de son enfant esquissant un dernier signe de croix avant de la suivre là-haut, chez Elle.

P. S.

*Semaine religieuse de Quimper et Léon, 31/12/1948 p.621.*